



SAVS, SAMSAH, SSIAD, SAAD, SPASAD
quel accompagnement pour
les adultes handicapés à domicile ?

6 juin 2013

Parc de Langolvas, Morlaix

1^{ère} Journée régionale

de formation des personnels des services médico-sociaux
pour adultes handicapés de Bretagne



2 B, rue du Pâtis Tatelin - 35700 RENNES
Tél. 02.99.38.04.14 - Fax. 02.99.63.41.87
E-mail : secretariat.direction@creai-bretagne.org
N° d'enregistrement formation continue : 53.35.01613.35



SAVS, SAMSAH, SSIAD, SAAD, SPASAD quel accompagnement pour les adultes handicapés à domicile ? 6 juin 2013 Parc de Langolvas, Morlaix

1^{ère} Journée régionale

de formation des personnels des services médico-sociaux
pour adultes handicapés de Bretagne

L'évolution de la demande sociale, économique et politique s'oriente en faveur d'une diversification des réponses apportées aux personnes en situation de handicap, notamment par le biais de prestations à domicile. La loi 2002-2 affirme le droit au libre choix de la personne et de son entourage entre une réponse au domicile ou en établissement et élargit la nomenclature des établissements et services avec notamment la création des SAMSAH.

L'offre de réponses à domicile pour adultes se développe avec une diversité de réponses :

- Service d'accompagnement à vie sociale (SAVS) ou service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) sur notification de la CDAPH,
- Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour personnes handicapées de moins de 60 ans sur prescription médicale,
- ou encore service d'aide à domicile (SAAD), via l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP) ou la Prestation de compensation du handicap (PCH).

A ces services, s'ajoute l'offre du secteur des services à la personne.

La territorialisation des réponses interroge tant la nature de l'offre de ces services que la coopération entre les acteurs et la coordination des différentes interventions.

Enfin, les spécificités des situations de handicap (handicap d'origine psychique, situations complexes de handicap, personnes handicapées vieillissantes...) amènent chaque service à développer des savoir-faire ainsi qu'à mobiliser les ressources de l'environnement pour répondre aux besoins de la personne.

Lors de cette journée régionale, les réalités de terrain des professionnels des SAVS, SAMSAH, SSIAD, SAAD seront abordées par le biais notamment de conférences mais aussi de témoignages de professionnels.



2 B, rue du Pâtis Tatelin - 35700 RENNES
Tél. 02.99.38.04.14 - Fax. 02.99.63.41.87
E-mail : secretariat.direction@creai-bretagne.org
N° d'enregistrement formation continue : 53.35.01613.35



SAVS, SAMSAH, SSIAD, SAAD, SPASAD
quel accompagnement pour
les adultes handicapés à domicile ?
6 juin 2013
Parc de Langolvas, Morlaix

Programme

- 8 h 30** | **Accueil des participants**
- 9 h 00** | **Ouverture par des administrateurs du CREAI de Bretagne**
Dominique VERRY, Kan ar Mor et Laurence BATARD, Genêts d'Or
- 9 h 10** | **Les services de maintien à domicile : données de cadrage sur l'offre bretonne et les publics de ces services.** **Pascal THEBAULT, CREAI de Bretagne**
- 9 h 30** | **Soins partagés. La nécessaire mise en réseau**
 - **Reynald BRIZAIS, maître de conférence en psychologie sociale, Responsable pédagogique du Master ingénierie et gestion des interventions sociales et du diplôme d'Etat d'Intervention sociale à l'Université de Nantes**
- 10 h 30** | **Pause**
- 11 h 00** | **Exposés pléniers de pratiques**
 - Le soutien du lien social et l'ouverture sur l'extérieur : **Jeanne VEIRMAN et Olivier DAMAS, Educateurs spécialisés, SAVS Emeraude, Kan ar Mor**
 - L'appui de services au projet d'habitat partagé : **Pierrette BRAZIER, Présidente et Sylvain BERNU, Directeur, ATHEOL**
 - La Plateforme de coordination départementale de l'ADAPEI 22 et le concept Habitat-Handi- Citoyen (HHC) : **Philippe ESTIENNE, ADAPEI 22**
 - Le réseau Inter services d'aide et d'accompagnement à domicile pour les personnes en situation de handicap en Ille-et-Vilaine : **Laurence TREHEN, SAMS APF 35 et Laetitia GIRON de la Fédération ADMR 35**
- 12 h 00** | **Les positions des MDPH concernant les projets de vie des adultes handicapés à domicile**
 - **MDPH 35 : Véronique AULNETTE, Chef de service Evaluation et Cécile LAUNAY, CESF**
 - **MDPH 22 : Rozenne SALMON et Annie Laure PRIDO Coordinatrices adjointes sur le pôle adulte**
 - **MDPH 29 : Nathalie Mazeau Assistante sociale et professionnelle de l'évaluation à domicile et Murielle FACHUS, Infirmière.**
- 12 h 45** | **Déjeuner**
- 14 h 15** | **Ateliers au choix**
 1. Entre les besoins évalués et les réponses mises en œuvre, comment répondre aux besoins de compensation à domicile ?
 2. Intervenir à plusieurs auprès d'une personne en situation de handicap vivant à domicile : comment être bien traitant ?
 3. La participation sociale des adultes handicapés vivant à domicile et l'ouverture sur la cité : quelles articulations entre les services intervenant à domicile et les ressources du territoire ?
 4. L'accès aux soins des adultes en situation de handicap vivant à domicile
- 15 h 45** | **Pause**
- 16 h 00** | **Entre promotion de l'autonomie et protection, agir au service des personnes.**
 - **Jacques RICOT, philosophe**





SAVS, SAMSAH, SSIAD, SAAD, SPASAD quel accompagnement pour les adultes handicapés à domicile ? Les ateliers

N°1 Entre les besoins évalués et les réponses mises en œuvre, comment répondre aux besoins de compensation à domicile ?

Parallèlement à l'avancée en âge des adultes handicapés, des problématiques nouvelles (autisme, handicap psychique, maladies neuro-dégénératives, handicaps rares, ...) amènent les équipes des services intervenant à domicile à interroger leurs pratiques et à adapter leurs interventions. Ces situations de handicap de plus en plus complexes nécessitent des plans personnalisés de compensation avec des intensités et/ou des technicités d'intervention pouvant mettre en difficulté les services dans la mise en œuvre de ces accompagnements.

Que ce soit sur le plan quantitatif (nombre d'heures d'aide humaine reconnus dans le plan personnalisé de compensation, intervention 24 h/24, nécessité d'une intervention renforcée via un binôme de professionnels, ...) ou sur le plan qualitatif (qualification de l'intervenant, technicité de certaines interventions, ...), comment les services s'organisent-ils, en interne ou en partenariat, pour répondre aux besoins de compensation reconnus dans les plans de compensation par la CDAPH ?

- Témoignages :
 - **SAMS APF 35 :SAMSAH et SAVS**
 - **SSIAD Adsevel (22)**

Animation : Anne LE DREN, Conseillère technique CREAI de Bretagne

N°2 Intervenir à plusieurs auprès d'une personne en situation de handicap vivant à domicile : comment être bientraitant ?

Face à certaines situations de handicap accompagnées à domicile, un professionnel peut être amené à identifier des limites à son intervention ou à repérer des besoins auxquels il ne peut répondre, nécessitant alors la sollicitation d'autres acteurs ou le passage de relais vers un autre service.

Comment recueillir l'adhésion de l'usager pour l'introduction d'un nouvel intervenant ?

Comment assurer alors les interactions et la coordination des interventions des différents professionnels du service et celle des intervenants extérieurs autour de la personne accompagnée ? Quelle place est donnée à la personne et à son entourage dans cette coordination ?

Quelles pratiques respectueuses des droits des personnes mettre en place en matière de transmission d'informations, d'appui en direction des autres professionnels ?

- Témoignages :
 - **SAVS Genêts d'Or**
 - **AS Domicile Morlaix**

Animation : René CLOUET, Directeur CREAI Pays de la Loire



**N°3 La participation sociale des adultes handicapés vivant à domicile et l'ouverture sur la cité :
quelles articulations entre les services intervenant à domicile et les ressources du territoire ?**

Au-delà des soins ou de l'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne, intervenir auprès d'adultes en situation de handicap vivant à domicile, c'est également favoriser sa participation à la vie en société.

Que ce soit la restauration du lien social par des interventions au domicile ou par des activités collectives proposées par le service, ou l'accompagnement vers des activités extérieures de droit commun (maison de quartier, GEM, ...) ou spécialisés (accueil de jour, accueil temporaire, ...), les services intervenant au domicile disposent de nombreux outils et partenaires pour permettre à la personne en situation de handicap de mener une vie sociale.

Quels sont ces outils ? à quelles finalités répondent-ils ? quelle part pour l'expérimentation ?

- Témoignages :
 - **Fédération ADMR 35**
 - **SAVS de l'ADAPEI 56, Club expérimental « Ty ar Menez » à Lorient**

Animation : Pascal THEBAULT, Directeur du CREAI de Bretagne

N°4 L'accès aux soins des adultes en situation de handicap vivant à domicile

Diverses études mettent en évidence pour les personnes handicapées, une morbidité et une mortalité plus élevées qu'en population générale, du fait de leur handicap qui les prédispose à un risque plus élevé de pathologies mais également du fait d'une prise en charge médicale parfois insuffisante et/ou inadéquate. En 2008, la commission d'audition publique¹ constatait notamment que la conception des soins est bien souvent restreinte aux soins directement liés au handicap ou encore que les démarches d'éducation à la santé et de prévention développées en milieu ordinaire restent le plus souvent inaccessibles aux personnes handicapées.

Comment s'assurer de la prise en compte des divers besoins en matière de santé ? Comment accompagner la personne en situation de handicap dans ses démarches de prévention, d'éducation à la santé (nutrition, contraception, hygiène bucco-dentaire, ...), de consultation, d'hospitalisation, et de façon plus générale vers les lieux de soins ? Comment adapter l'accompagnement et quels moyens utiliser de manière à susciter et faciliter la compréhension de la personne ? Comment favoriser le consentement de la personne ? Enfin, comment assurer la coordination des interventions des différents professionnels du service et celle des intervenants extérieurs (médecin traitant, médecins spécialistes, paramédicaux libéraux,...) autour de la personne accompagnée ?

- Témoignages :
 - **SAMSAH Adapei 22**
 - **SAVS Bégard et Lannion**

Animation : Catherine SAUGEOT, Conseillère technique CREAI de Bretagne

¹ Audition publique sur le thème de l'accès aux soins courants pour les personnes en situation de handicap